



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOT-ET-GARONNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°47-2020-084

PUBLIÉ LE 7 JUILLET 2020

Sommaire

Cour d'Appel d'Agen

47-2020-03-19-001 - Décision portant délégation de signatures (3 pages) Page 3

47-2020-01-06-003 - Délégation relative à la gestion financière des crédits des programmes 166 (justice judiciaire) et 101 (accès au droit et à la justice) de la Cour d'Appel d'Agen par la Cour d'Appel de Toulouse (5 pages) Page 7

DREAL Nouvelle Aquitaine

47-2020-07-03-001 - Arrêté préfectoral de dérogation espèces protégées pour exposition de spécimens naturalisés d'animaux d'espèces protégées – FDC47 (5 pages) Page 13

Sous-préfecture de Villeneuve sur Lot

47-2020-06-30-002 - Scanned Document (12 pages) Page 19

Unité départementale de la DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine

47-2020-07-01-006 - Arrêté relatif à l'attribution de la Médaille d'Honneur du Travail - Promotion du 14 juillet 2020 (26 pages) Page 32

Cour d'Appel d'Agen

47-2020-03-19-001

Décision portant délégation de signatures

Décision portant délégation de signatures

COUR D'APPEL D'AGEN

DECISION PORTANT DELEGATIONS DE SIGNATURES

LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR D'APPEL D'AGEN

et

LE PROCUREUR GENERAL PRES LADITE COUR

Vu le décret n° 2007-352 du 14 mars 2007 relatif aux services administratifs régionaux judiciaires ;

Vu les articles R 312-70 et suivants du code de l'organisation judiciaire relatifs aux missions, à l'organisation et au fonctionnement des services administratifs régionaux ;

Vu l'arrêté du 21 septembre 2006 fixant le seuil prévu à l'article D 312-66 du Code de l'organisation judiciaire ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux en date du 28 mars 2003 nommant Madame Eliane VIOLART, coordonnatrice (requalifiée Directrice Déléguée à l'Administration Régionale Judiciaire) du Service Administratif Régional de la Cour d'Appel d'Agen, à compter du 31 mars 2003 ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux en date du 21 avril 2008 nommant Madame Isabelle PICQ Responsable de la Gestion des Ressources Humaines au Service Administratif Régional de la Cour d'Appel d'Agen, à compter du 2 juin 2008 ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux en date du 14 décembre 2006 nommant Madame Valérie LARDOEYT Responsable de la Gestion Budgétaire au Service Administratif Régional de la Cour d'Appel d'Agen, à compter du 23 avril 2007 ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux en date du 28 septembre 2012 nommant Madame Marie-Annick DUPRE, Responsable de la Gestion Informatique et du Patrimoine Immobilier au Service Administratif Régional de la Cour d'Appel d'Agen, à compter du 1^{er} novembre 2012 ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux en date du 31 janvier 2018 nommant Madame Séverine MARININI Secrétaire administrative au Service Administratif Régional de la Cour d'Appel d'Agen à compter du 1^{er} mars 2018 ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux en date du 11 août 2017 nommant Monsieur Alain FIEYRE, Responsable adjoint de la gestion budgétaire, au Service Administratif Régional de la Cour d'Appel d'Agen, à compter du 1^{er} septembre 2017 ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux en date du 12 octobre 2015 nommant Madame Julie ZIMMERMANN, secrétaire administrative, au Service Administratif Régional de la Cour d'Appel d'Agen, à compter du 1^{er} octobre 2015 ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux en date du 18 décembre 1998 nommant Monsieur Philippe SAINT-PE, Greffier, Responsable adjoint chargé de la gestion informatique au Service Administratif Régional de la Cour d'Appel d'Agen, à compter du 1^{er} mars 1999.

DECIDENT

ARTICLE 1 :

Délégation conjointe de signature est donnée à Madame Eliane VIOLART pour les actes les plus courants relevant de la compétence dudit service, à savoir :

Dans le domaine des ressources humaines et de la formation des fonctionnaires :

- l'ensemble des dépêches portant diffusion de notes ou circulaires ne comportant pas d'instructions particulières adressées aux chefs de juridiction, aux directeurs de greffe et greffiers chefs de greffe du ressort ;
- les courriers n'appelant aucun avis ou décision des chefs de cour, les bordereaux de transmission de pièces administratives ou dossiers adressés à la Chancellerie, aux chefs de juridictions, aux directeurs de greffe et greffiers chefs de greffe du ressort, et aux administrations extérieures ;
- les convocations des fonctionnaires à des regroupements ou réunions ;
- la gestion du titre 2 du programme 166 (dépenses de personnel du programme «justice judiciaire» PSOP et HPSOP y compris la gestion des allocations pour perte d'emploi) ;
- la gestion des pensions (validations de service, affiliation rétroactive, pensions diverses) ;
- la gestion du programme 310, s'agissant des prestations et crédits d'action sociale (séjours d'enfants, aide aux mères, enfants handicapés et restauration collective) ;
- les autorisations de congé de maladie ordinaire dont le cumul sur une année de référence est inférieur à 90 jours, pour les fonctionnaires et les agents non titulaires ;
- les autorisations de congés (maternité, pathologiques, paternité, garde d'enfant malade, accidents de service) des fonctionnaires et des agents non titulaires ;
- la saisine des comités médicaux et commissions de réforme pour les fonctionnaires et les agents non titulaires ;
- la gestion des dépenses liées à la saisine des comités médicaux et commissions de réforme pour l'ensemble des personnels ;
- les ententes préalables pour la prise en charge des actes médicaux prescrits suite aux accidents de service ;
- les notifications des actes administratifs à caractère individuel concernant les fonctionnaires et agents non titulaires ;
- les convocations aux concours ;
- les demandes de B2 pour la constitution des dossiers de concours et de recrutements d'agents non titulaires ;
- la gestion de la billetterie : établissement des bons de transport, réservation hôtelières, et prise en charge des factures y afférent ;
- les avis portant sur les candidatures de formation continue dispensée par l'Ecole Nationale des Greffes ;
- les convocations des fonctionnaires à des sessions régionales et interrégionales de formation continue ;
- les attestations de stage et de formation continue ;
- la gestion du budget de la formation régionale et interrégionale ;
- la gestion des indemnités de conférencier ou d'enseignement ;
- les ordres de mission établis dans le cadre de déplacements des fonctionnaires ;
- les états de frais de déplacement et de changements de résidence ;
- les avis portant sur les candidatures des fonctionnaires formulées dans le cadre des mutations, réintégrations et détachements.

Dans le domaine de la gestion budgétaire et des marchés publics

- l'ensemble des dépêches portant diffusion de notes ou circulaires ne comportant pas d'instructions particulières adressées aux chefs de juridiction, aux directeurs de greffe et greffiers chefs de greffe du ressort ;
- les courriers n'appelant aucun avis ou décision des chefs de cour, les bordereaux de transmission de pièces administratives ou dossiers adressés à la Chancellerie, aux chefs de juridictions, aux directeurs de greffe et greffiers chefs de greffe du ressort, et aux administrations extérieures ;
- les convocations des fonctionnaires à des regroupements ou réunions ;
- la gestion des titres 3 et 5 relevant du budget opérationnel de programme 166 «justice judiciaire» ;
- la gestion des titres 3 et 6 relevant du budget opérationnel de programme 101 «accès au droit et à la justice» ;
- la gestion du titre 3 relevant du budget opérationnel de programme 309 «entretien des bâtiments de l'Etat» ;
- le contrôle interne comptable (CIC) ;
- la gestion des recettes non fiscales et rétablissements de crédits des programmes 101«accès au droit et à la justice et 166«justice judiciaire» ;
- les contestations portant sur l'existence d'une créance à recouvrer, son montant et son exigibilité, en matière d'aide juridictionnelle.

Dans le domaine de la gestion informatique

- l'ensemble des dépêches portant diffusion de notes ou circulaires ne comportant pas d'instructions particulières adressées aux chefs de juridiction, aux directeurs de greffe et greffiers chefs de greffe du ressort ;
- les courriers n'appelant aucun avis ou décision des chefs de cour, les bordereaux de transmission de pièces administratives ou dossiers adressés à la Chancellerie, aux chefs de juridictions, aux directeurs de greffe et greffiers chefs de greffe du ressort, et aux administrations extérieures ;
- les convocations des fonctionnaires à des regroupements ou réunions ;
- les convocations des fonctionnaires à des sessions régionales de formation informatique ;
- les attestations de stage et de formation informatique ;
- la gestion du budget informatique et de la formation informatique ;
- la gestion du parc informatique ;
- la messagerie.

Dans le domaine de la gestion immobilière

- l'ensemble des dépêches portant diffusion de notes ou circulaires ne comportant pas d'instructions particulières adressées aux chefs de juridiction, aux directeurs de greffe et greffiers chefs de greffe du ressort ;
- les courriers n'appelant aucun avis ou décision des chefs de cour, les bordereaux de transmission de pièces administratives ou dossiers adressés à la Chancellerie, aux chefs de juridictions, aux directeurs de greffe et greffiers chefs de greffe du ressort, et aux administrations extérieures ;
- la gestion du budget dédié à l'entretien immobilier des bâtiments judiciaires en application des dispositions de l'article D312-66 du COJ.

ARTICLE 2 :

Délégation conjointe de signature est donnée à Mesdames Isabelle PICQ, Isabelle LORENZATO et Séverine MARININI, pour **les actes les plus courants relevant du service de la gestion des ressources humaines et de la formation des fonctionnaires**, tels qu'énoncés à l'article 1.

ARTICLE 3 :

Délégation conjointe de signature est donnée à Mesdames Valérie LARDOEYT, Marie-Annick DUPRE, Alain FIEYRE et Julie ZIMMERMANN pour **les actes les plus courants relevant du service de la gestion budgétaire et des marchés publics**, tels qu'énoncés à l'article 1.

ARTICLE 4 :

Délégation conjointe de signature est donnée à Madame Marie-Annick DUPRE et Monsieur Philippe SAINT-PE, pour **les actes les plus courants relevant du service de la gestion informatique**, tels qu'énoncés à l'article 1.

ARTICLE 5 :

Délégation de signature est donnée à Mesdames Marie-Annick DUPRE et Valérie LARDOEYT, pour **les actes les plus courants relevant du service de la gestion immobilière**, tels qu'énoncés à l'article 1.

ARTICLE 6 :

La présente décision annule et remplace la précédente décision de délégation en date du 7 mars 2019

ARTICLE 7 :

La présente décision sera transmise aux délégataires désignés ci-dessus et publiée au recueil des actes administratifs des Préfectures de Lot-et-Garonne, du Gers et du Lot.

Fait à Agen, le 19 mars 2020

LE PROCUREUR GÉNÉRAL



Patrick MATHÉ

LE PREMIER PRESIDENT



Stéphane BROSSARD

Cour d'Appel d'Agen

47-2020-01-06-003

Délégation relative à la gestion financière des crédits des programmes 166 (justice judiciaire) et 101 (accès au droit et à la justice) de la Cour d'Appel d'Agen par la Cour
Décision relative à la gestion financière des programmes 166 et 101
d'Appel de Toulouse



**DELEGATION RELATIVE A LA GESTION FINANCIERE DES CREDITS DU
PROGRAMME 166 « JUSTICE JUDICIAIRE » ET DU PROGRAMME 101 « ACCES
AU DROIT ET A LA JUSTICE » DE LA COUR D'APPEL D'AGEN PAR LA COUR
D'APPEL DE TOULOUSE**

Entre la cour d'appel d'Agen représentée par monsieur Stéphane BROSSARD, premier président et monsieur Patrick MATHE, procureur général, désignée sous le terme de « délégrant », d'une part,

et

La cour d'appel de Toulouse représentée par monsieur Jacques BOULARD, premier président et monsieur Franck RASTOUL, procureur général, désignée sous le terme de « déléataire », d'autre part,

Vu le code de l'organisation judiciaire ;

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n° 2005-779 du 12 juillet 2005 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat,

Vu le décret n°2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat ;

Vu la décision du 5 septembre 2018, portant délégation de gestion entre la cour d'appel d'Agen et la cour d'appel de Toulouse,

Vu le décret du 25 février 2019 portant nomination de monsieur Stéphane BROSSARD aux fonctions de premier président de la cour d'appel d'Agen,

Vu le décret du 30 juillet 2018 portant nomination de monsieur Patrick MATHE aux fonctions de procureur général près la cour d'appel d'Agen,

Vu le décret du 16 novembre 2017 portant nomination de monsieur Jacques BOULARD aux fonctions de premier président de cour d'appel de Toulouse,

Vu le décret du 2 décembre 2019 portant nomination de monsieur Franck RASTOUL aux fonctions de procureur général près la cour d'appel de Toulouse.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Objet de la délégation de gestion

Par le présent document, établi en application de l'article 2 du décret du 14 octobre 2004 susvisé, le délégant confie au délégataire, dans les conditions ci-après précisées et dans la limite des crédits ouverts, la gestion des opérations détaillées à l'article 2.

Article 2 : Missions et prestations confiées au délégataire

Le délégataire est chargé, au nom, pour le compte et sous le contrôle du délégant, de la gestion des opérations financières et comptables des dépenses et des recettes du programme 166 «justice judiciaire» et du programme 101 «accès au droit et à la justice» et pour les crédits du titre 2 hors paiement sans ordonnancement préalable ainsi que les crédits des titres 3, 5 et 6 mis à disposition du délégant.

La délégation de gestion emporte délégation de la fonction technique d'ordonnateur secondaire du délégant pour l'engagement, la liquidation et l'établissement des ordres à payer et l'émission des titres de perception dans l'outil Chorus, dans les limites des attributions précisées ci-après.

Le délégant reste responsable de ses crédits.

Un protocole de service conclu entre le délégant et le délégataire précise les engagements réciproques, le cadre et les modalités de fonctionnement entre les services. Ce protocole est défini au niveau national.

La délégation de gestion porte sur le traitement des actes de gestion et d'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes dans le progiciel Chorus.

Le délégataire :

- réalise les engagements juridiques dans Chorus, tant en ce qui concerne les marchés publics du délégant que les dépenses hors marchés, et transmet les bons de commande aux fournisseurs ;
- réalise, lorsqu'il y a lieu, la saisine dans Chorus du contrôleur financier du délégant pour visa préalable des engagements, selon les seuils fixés par ledit contrôleur financier, et l'envoi, s'il y a lieu, des pièces justificatives y afférentes ;

- enregistre dans Chorus la certification du service fait, après constatation du service fait par les services opérationnels du délégant ;
- réceptionne l'ensemble des éléments préparatoires à la saisie des demandes de paiement dans Chorus ;
- saisit et valide les demandes de paiement dans Chorus ;
- saisit et valide le cas échéant les engagements de tiers¹ et les titres de perception liés à la gestion du délégant ;
- réalise, en liaison avec le service délégant, les travaux de fin de gestion ;
- tient la comptabilité auxiliaire des immobilisations ;
- met en œuvre en qualité d'acteur de la dépense, le contrôle interne comptable au sein de sa structure ;
- procède à l'archivage des pièces comptables qui lui incombent².

Article 3 : Obligations du délégataire

Le délégataire exécute la délégation dans les conditions et les limites fixées par le présent document et acceptées par lui.

Le délégataire s'engage à respecter strictement les prescriptions du décideur.

Il s'engage à assurer les prestations qui relèvent de ses attributions ainsi que la qualité comptable de son activité.

Au terme de la délégation, aux dates prévues pour les comptes-rendus d'exécution ou lorsque le délégant en fait la demande, le délégataire rend compte de l'exécution de sa mission.

Ces comptes rendus de gestion comprennent à minima, pour ce qui concerne l'activité d'ordonnancement secondaire, tous les éléments permettant au délégant de répondre aux sollicitations de l'administration centrale du ministère de la justice et du contrôleur financier régional en matière de compte-rendu d'exécution et de compte-rendu annuel d'activité.

Il s'engage par ailleurs à répondre, en cours de gestion, aux sollicitations du délégant quant à l'état de l'un ou l'autre de ses dossiers.

¹ Engagement de tiers (ET) : symétrie avec l'engagement juridique pour les dépenses

² Notamment les bons de commande émis par le pôle Chorus et les factures y afférentes

Article 4 : Obligations du délégant

Le délégant s'engage à se conformer aux règles de gestion et procédures définies dans la présente convention.

Il programme ses autorisations d'engagement et pilote les crédits de paiement.

Il indique au délégataire la ventilation des crédits dans les domaines d'activité qu'il veut mettre en place.

Il s'engage par ailleurs à fournir en temps utile tous les éléments d'information dont le délégataire a besoin pour l'exercice de sa mission.

Ses services opérationnels constatent le service fait par l'intermédiaire du formulaire Chorus prévu à cet effet.

Il archive les pièces comptables qui relèvent de sa gestion.

Article 5 : Exécution financière de la délégation

Les agents du service délégataire bénéficiant d'une délégation de signature pour valider les opérations dans Chorus sont mentionnés dans le protocole de service.

En cas d'insuffisance des crédits, le délégataire en informe par écrit le délégant sans délai avec copie au(x) responsable(s) de programme concerné(s). A défaut d'ajustement de la dotation, le délégataire suspend l'exécution de la délégation. Il en informe par écrit sans délai le délégant avec copie au(x) responsable(s) de programme concerné(s).

Article 6 : Modification du document

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution du présent document, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant, dont un exemplaire est transmis au contrôleur budgétaire et au comptable public assignataire concernés ainsi qu'aux responsables de programme.

Article 7 : Durée, reconduction et résiliation du document

Le présent document prend effet le 19 décembre 2019.

Le présent document annule et remplace la convention de délégation de gestion du 7 mars 2019.

La délégation de gestion peut prendre fin de manière anticipée à l'initiative de chacune des parties sous réserve d'une notification écrite de la décision de résiliation, de l'information du comptable public et du contrôleur budgétaire concernés, de l'information des responsables de programme et de l'observation d'un délai de trois mois.

La présente délégation de gestion sera publiée au recueil des actes administratifs des préfectures du ressort de la cour d'appel délégante et du ressort de la cour d'appel délégataire.

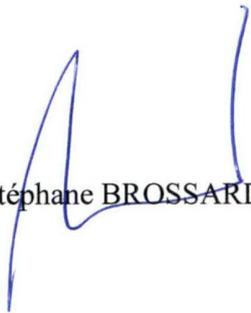
Fait en deux exemplaires originaux, à Toulouse, le 6 janvier 2020.

Les délégués de gestion

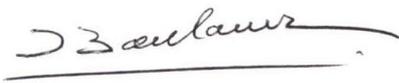
Les délégataires de gestion

Le premier président de la cour d'appel
d'Agen

Le premier président de la cour d'appel
de Toulouse



Stéphane BROSSARD



Jacques BOULARD

Le procureur général près ladite cour d'appel

Le procureur général près ladite cour d'appel



Patrick MATHE



Franck RASTOUL

Copies :

- Autorité chargée du contrôle financier de la cour d'appel délégante
- Comptable public assignataire de la cour d'appel délégante pour les crédits des titres 3,5, 6 et titre 2 HPSOP
- Préfets du ressort des cours d'appel délégante et délégataires
- Responsables des programmes 166, 101

DREAL Nouvelle Aquitaine

47-2020-07-03-001

Arrêté préfectoral de dérogation espèces protégées pour
exposition de spécimens naturalisés d'animaux d'espèces
protégées – FDC47



Arrêté n° 97-2020 DBEC (GED : 17068)

portant dérogation à l'interdiction d'exposition de spécimens d'espèces animales protégées

Exposition de 10 spécimens d'oiseaux naturalisés d'espèces protégées

Fédération Départementale des Chasseurs de Lot-et-Garonne

La Préfète de Lot-et-Garonne

VU le Code de l'Environnement, notamment ses articles L. 411-1, L. 411-2 et L. 415-3 et R. 411-1 à R. 411-14,

VU l'arrêté interministériel du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies à l'alinéa 4 de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées,

VU l'arrêté du 12 janvier 2016 modifiant l'arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

VU l'arrêté du 6 janvier 2020 modifiant les conditions d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement ;

VU l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection,

VU l'arrêté ministériel du 26 novembre 2013 fixant les conditions et les limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de naturalisation de spécimens d'espèces animales protégées peuvent être accordées par les préfets,

VU l'arrêté préfectoral n°2016-016 du 5 janvier 2016 portant organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes,

VU l'arrêté ministériel du 5 mars 2018 nommant Alice-Anne MEDARD, directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Nouvelle-Aquitaine,

VU le décret du 21 novembre 2018 portant nomination de Mme Béatrice LAGARDE en qualité de préfète de Lot-et-Garonne ;

VU l'arrêté n° 47-2018-12-11-004 du 11 décembre 2018 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté N° 47-2020-02-20-003 du 20 février 2020 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département du Lot-et-Garonne,

VU la demande de dérogation au régime de protection des espèces pour l'exposition de 10 spécimens d'oiseaux naturalisés d'espèces protégées, formulée par M. Michel AUROUX, président de la Fédération Départementale des Chasseurs de Lot-et-Garonne, en date du 23 juin 2020 ;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'arrêté ministériel du 26 novembre 2013 fixant les conditions et les limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de naturalisation de spécimens d'espèces animales protégées peuvent être accordées par les préfets, l'arrêté peut être signé sans saisir pour avis le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine ;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article L. 411-2 du code de l'environnement, le projet est autorisé dans le cadre de la protection de la faune et de la flore sauvages et de la conservation des habitats naturels et à des fins de recherche et d'éducation, de repeuplement et de réintroduction de ces espèces et pour des opérations de reproduction nécessaires à ces fins, y compris la propagation artificielle des plantes ;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article L. 411-2 du code de l'environnement, il n'existe pas d'autre solution alternative satisfaisante au projet,

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article L. 411-2 du code de l'environnement, la dérogation ne nuit pas au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations d'espèces visées par la demande dans leur aire de répartition naturelle,

CONSIDÉRANT que, conformément à la loi n°2012-1460 du 27 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement, la demande ne nécessite pas de consultation du public, n'ayant pas d'incidence sur l'environnement ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Le bénéficiaire M. Michel AUROUX, président de la Fédération Départementale des Chasseurs de Lot-et-Garonne, Bédouret, 47700 FARGUES-SUR-OURBISE, est autorisé, sous réserve des conditions énoncées aux articles suivants, à déroger aux interdictions d'exposer 10 spécimens naturalisés de 8 espèces animales protégées suivantes :

- Cygne tuberculé, *Cygnus olor*, 1 spécimen
- Epervier d'Europe, *Accipiter nisus*, 1 spécimen
- Faucon crécerelle, *Falco tinnunculus*, 3 spécimen
- Grand Cormoran, *Phalacrocorax carbo*, 1 spécimen
- Grèbe huppé, *Podiceps cristatus*, 1 spécimen
- Grue cendrée, *Grus grus*, 1 spécimen
- Héron cendré, *Ardea cinerea*, 1 spécimen
- Hibou moyen-duc, *Asio otus*, 1 spécimen

Les spécimens sont exposés au centre départemental de découverte de la nature et des pratiques cynégétiques, Bédouret, 47700 FARGUES-SUR-OURBISE.

Article 2

Conformément à l'arrêté ministériel du 26 novembre 2013 fixant les conditions et les limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de naturalisation de spécimens d'espèces animales protégées peuvent être accordées par les préfets :

art. 6 : « La naturalisation du spécimen doit être réalisée conformément aux prescriptions techniques suivantes :

- les procédés de tannage et de mannequinage doivent garantir la conservation pérenne du spécimen. A cette fin il convient de procéder à un tannage réel et non pas à un mégissage et le mannequin doit être réalisé selon la technique traditionnelle ou par sculpture d'un matériau polymère. L'armature doit être réalisée avec des matériaux et des procédés pérennes et correctement mis en œuvre ;
- le choix des matériaux de second œuvre tels que les yeux artificiels, les pâtes de comblement, les pigments et les peintures doivent également garantir la conservation pérenne du spécimen ;
- il doit y avoir une bonne adaptation entre le mannequin et la peau ;
- les proportions du spécimen doivent être respectées ;
- les caractéristiques biologiques de l'espèce à laquelle appartient le spécimen doivent être respectées y compris dans la scénographie ;
- les attitudes de l'animal, en particulier dans ses appuis, doivent être respectées ;
- les différentes étapes du travail de naturalisation et en particulier le tannage et le mannequinage à l'aide de matériaux polymères doivent être réalisées dans le respect de l'environnement avec mise en œuvre d'une filière d'évacuation des déchets biologiques et chimiques clairement identifiée ;
- les sous-produits animaux doivent être utilisés et détruits, après leur utilisation, dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur relative aux règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux non destinés à la consommation humaine. »

art. 7 : « La pièce naturalisée sera placée sur un socle indissociable sur lequel figurent :

- de façon apparente, les noms vernaculaire et scientifique de l'espèce et la forme de protection juridique dont elle bénéficie ;
- sous le socle :
- le nom du bénéficiaire de la dérogation à l'interdiction de naturalisation et la date de la dérogation ;
- le lieu, la date de découverte du spécimen et, si elle est connue, la cause de la mort ;
- le nom du taxidermiste ayant effectué la naturalisation et le numéro d'inscription de celui-ci au répertoire des métiers ou au registre du commerce ;
- le numéro d'inventaire qui doit être reporté sur le registre d'inventaire de la collection de la fédération départementale des chasseurs de la Corrèze où doivent figurer, en face de chaque numéro, les noms vernaculaire et scientifique de l'espèce ainsi que l'origine du spécimen. »

Toutes les pièces justificatives de l'origine du spécimen seront conservées avec le registre d'inventaire.

art. 8 : « Lorsque les spécimens naturalisés sont inclus dans une collection destinée à l'éducation du public, ils doivent être présentés dans des conditions de scénographie respectant la biologie des espèces dans leur milieu et la réalité de la cohabitation des espèces entre elles, ou destinée à donner une information scientifique cohérente. »

art. 9 : « Les expositions permanentes de spécimens naturalisés doivent disposer de systèmes de protection des spécimens contre le vol, la destruction et les effets des rayonnements solaires et ultraviolets ainsi que de systèmes permettant le maintien de conditions de température et d'hygrométrie ambiantes compatibles avec leur conservation de longue durée. »

Article 3

La présente autorisation est délivrée à compter de la date de signature du présent arrêté sans limite de durée si les prescriptions techniques figurant aux articles 6 et 7 de l'arrêté du 26 novembre 2013 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de naturalisation de spécimens d'espèces animales protégées peuvent être accordées par les préfets sont respectées.

Conformément à l'**article 5** de l'arrêté ministériel du 26 novembre 2013 fixant les conditions et les limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de naturalisation de spécimens d'espèces animales protégées peuvent être accordées par les préfets, « lorsque la dérogation a été accordée pour une durée supérieure à un an, le bénéficiaire adresse chaque année avant le 31 mars un rapport sur la mise en œuvre de la dérogation au cours de l'année précédente. Ce rapport comprend un inventaire précisant pour chaque spécimen naturalisé son origine, sa destination ainsi que les dates de collecte et de naturalisation ».

Article 4

Le bénéficiaire précise dans le cadre de ses publications que ces travaux ont été réalisés sous couvert d'une autorisation préfectorale, relative aux espèces protégées.

Article 5

La dérogation peut être suspendue ou révoquée, le bénéficiaire entendu, si les conditions fixées ne sont pas respectées.

En outre, la présente autorisation ne dispense pas d'autres accords ou autorisations qui pourraient être par ailleurs nécessaires pour la réalisation de l'opération, au titre d'autres législations.

Article 6

Dès qu'il en a connaissance, le pétitionnaire est tenu de déclarer au préfet du département et à la DREAL les accidents ou incidents intéressant les installations, travaux ou activités faisant l'objet de la présente dérogation qui sont de nature à porter atteinte aux espèces protégées ou à leurs habitats.

Sans préjudice des mesures que peut prescrire le préfet, le pétitionnaire doit prendre ou faire prendre toutes dispositions nécessaires pour mettre fin aux causes de l'incident ou accident, pour évaluer ses conséquences et y remédier.

Le pétitionnaire demeure responsable des accidents ou dommages qui seraient la conséquence de l'activité ou de l'exécution des travaux et de l'aménagement.

Article 7

Les agents chargés de la police de la nature ont libre accès aux installations, travaux ou activités autorisés par la présente dérogation. Ils peuvent demander communication de toute pièce utile au contrôle de la bonne exécution du présent arrêté.

La DREAL, la DDT et les services départementaux de l'OFB peuvent, à tout moment, pendant et après les travaux, procéder à des contrôles inopinés, notamment visuels et cartographiques.

La présente autorisation est présentée à toute réquisition des services de contrôle.

Le non-respect du présent arrêté est soumis aux sanctions définies aux articles L. 415-1 et suivants du code de l'environnement.

Article 8

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification pour le bénéficiaire ou de sa publication pour les tiers :

- soit, directement, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent ou via le site télérécours (www.telerecours.fr) ;
- soit, préalablement, d'un recours administratif gracieux auprès de Madame la Préfète de Lot-et-Garonne. Dans ce cas, la décision de rejet du recours préalable, expresse ou tacite - née du silence de l'administration à l'issue du délai de deux mois à compter de la réception du recours administratif préalable - peut faire l'objet, avec la décision contestée, d'un recours contentieux dans les conditions indiquées ci-dessus.

Article 9

Le Secrétaire général de la préfecture de Lot-et-Garonne, la Directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine, le Directeur Départemental des Territoires de Lot-et-Garonne, le Chef du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Lot-et-Garonne et notifié au pétitionnaire.

Le 3 juillet 2020

Pour la préfète et par délégation,
pour la directrice régionale et par
subdélégation,

L'adjointe au Chef du département
biodiversité, espèces, connaissance



Annabelle DÉSIRÉ

Sous-préfecture de Villeneuve sur Lot

47-2020-06-30-002

Scanned Document

ARRETE MEDAILLE D HONNEUR REGIONALE DEPARTEMENTALE ET COMMUNALE

Arrêté N°

Accordant la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale
A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2020

Vu le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

Vu le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale,

Vu le décret du 21 novembre 2018 portant nomination de Madame Béatrice LAGARDE en qualité de Préfète de Lot-et-Garonne ;

Vu le décret du 21 septembre 2017 portant nomination de Madame Véronique SCHAAF en qualité de Sous-préfète de Villeneuve-sur-Lot

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale ARGENT est décernée à :

- **Madame AFONSO Jacinthe**
Adjoint du patrimoine Principal 2ème classe, COMMUNE DE FUMEL, FUMEL
demeurant à FUMEL
- **Monsieur BATISSE Yann**
Assistant de Conservation, COMMUNE DE MARMANDE, MARMANDE
demeurant à MARMANDE
- **Madame BENAOUIDET DELILA**
Adjoint Territorial Patrimoine Principal 1ère classe, AGGLOMERATION D'AGEN, AGEN
demeurant à AGEN
- **Monsieur BORIE Jérôme**
Technicien, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL DE GARONNE
AGGLOMERATION, MARMANDE
demeurant à MARMANDE
- **Madame BOUYSSONNIE Béatrice**
Conseiller Municipal, COMMUNE DE LAUSSOU, LAUSSOU
demeurant à LAUSSOU
- **Madame CABRERIZO Valérie**
ATSEM Principal 1ère classe, AGGLOMERATION D'AGEN, AGEN
demeurant à LE PASSAGE
- **Monsieur CAPOT Jean-Paul**
Conseiller Municipal, COMMUNE DE MONCRABEAU, MONCRABEAU
demeurant à MONCRABEAU

- **Monsieur CARRÉ-GAILLE Arnaud**
Ingenieur Principal, AGGLOMERATION D'AGEN, AGEN
demeurant à AGEN
- **Madame CHAREILLE Ghislaine**
Assistante médico administrative, CENTRE HOSPITALIER DEP. LA CANDELIE, PONT-
DU-CASSE
demeurant à LA CROIX-BLANCHE
- **Monsieur CONCARI Jérôme**
Cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER DEP. LA CANDELIE, PONT-DU-
CASSE
demeurant à BOE
- **Monsieur DAL ZOVO Thierry**
Agent de maîtrise, COMMUNE D AIGUILLON, AIGUILLON
demeurant à AIGUILLON
- **Madame DANIEL Michèle**
Adjoint Administratif Territorial Principal 1ère classe, AGGLOMERATION D'AGEN, AGEN
demeurant à FOULAYRONNES
- **Madame DARCHE Mickael**
Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe, AGGLOMERATION D'AGEN, AGEN
demeurant à BRAX
- **Monsieur DELSOL Eric**
Brigadier Chef principal de Police Municipale, COMMUNE DE FUMEL, FUMEL
demeurant à MONTAYRAL
- **Madame FORE ISABELLE**
ATSEM principal 2ème classe, COMMUNE DE FOULAYRONNES, FOULAYRONNES
demeurant à PONT-DU-CASSE
- **Monsieur GOULAT Stéphane**
Infirmier en soins généraux et spécialisés 1er grade, CENTRE HOSPITALIER DEP. LA
CANDELIE, PONT-DU-CASSE
demeurant à FOULAYRONNES
- **Monsieur LABADIE Edmond**
Adjoint technique fonction publique territoriale, COMMUNE DE CASTELMORON SUR
LOT, CASTELMORON-SUR-LOT
demeurant à CASTELMORON-SUR-LOT
- **Monsieur LABAT JOEL**
Agent de maîtrise Territorial, COMMUNE DE LAVARDAC, LAVARDAC
demeurant à LAVARDAC
- **Monsieur LAMBERT Mathieu**
Infirmier en soins généraux et spécialisés 2ème grade, CENTRE HOSPITALIER DEP. LA
CANDELIE, PONT-DU-CASSE
demeurant à FOULAYRONNES
- **Madame MARAZANO Joëlle**
Adjoint Administratif Territorial Principal 1ère classe, AGGLOMERATION D'AGEN, AGEN
demeurant à AGEN
- **Madame MARTIN Gaëlle**
Rédacteur, AGGLOMERATION D'AGEN, AGEN
demeurant à AGEN

- **Madame MAZIERE Karine**
Ingenieur Principal, AGGLOMERATION D'AGEN, AGEN
demeurant à PONT-DU-CASSE
- **Madame NAVARRO Nadia**
Technicien Principal 1ère classe, AGGLOMERATION D'AGEN, AGEN
demeurant à MOIRAX
- **Madame ODORICO Marie-Claire**
Adjoint d'animation principal 2ème classe, MAIRIE D'EYMET, EYMET
demeurant à LA SAUVETAT-DU-DROPT
- **Madame ORUZ Chantal**
Adjoint Administratif Territorial Principal 1ère classe, AGGLOMERATION D'AGEN, AGEN
demeurant à LE PASSAGE
- **Monsieur PARIEL Yannick**
Attaché Territorial, AGGLOMERATION D'AGEN, AGEN
demeurant à BON-ENCOTRE
- **Madame PETIT BRIGITTE**
ATSEM Principal 1ère classe, COMMUNE DE FOULAYRONNES, FOULAYRONNES
demeurant à FOULAYRONNES
- **Madame RAMBAUD Patricia**
ATSEM principal 2ème classe, SIVOM ROUMAGNE PUYSSERAMPION, ROUMAGNE
demeurant à PUYSSERAMPION
- **Monsieur RIGO Laurent**
Adjoint technique Principal 1ère classe, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL DE
GARONNE AGGLOMERATION, MARMANDE
demeurant à MARMANDE
- **Monsieur SAINT-BEAT Frédéric**
Rédacteur principal 1ère classe, AGGLOMERATION D'AGEN, AGEN
demeurant à BOE
- **Madame SENTENACH Annie, France**
, COMMUNE DE LAUSSOU, LAUSSOU
demeurant à LAUSSOU

Article 2 : La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale Vermeil est décernée à :

- **Monsieur BORIE Michel**
Adjoint Technique Principal 2ème classe, MAIRIE DE SAINT VITE, SAINT-VITE
demeurant à SAINT-VITE
- **Monsieur BOURGOIN Michel**
Chef de centre, SYNDICAT MIXTE DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES
DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES EN LOT ET GARONNE, AGEN
demeurant à PORT-SAINTE-MARIE
- **Monsieur DAILLE JEAN-MARC**
Technicien Principal 1ère classe, COMMUNE DE LAVARDAC, LAVARDAC
demeurant à FEUGAROLLES

- **Monsieur DELHAES MICHEL**
Ingenieur Principal, SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS,
FOULAYRONNES
demeurant à PONT-DU-CASSE
- **Madame DESCAMPS Hélène**
Rédacteur principal 1ère classe, MAIRIE DE SAINT VITE, SAINT-VITE
demeurant à SAINT-VITE
- **Madame DUMON Claire**
Attaché, COMMUNE D AIGUILLON, AIGUILLON
demeurant à PORT-SAINTE-MARIE
- **Madame FLECK Sylvie**
Infirmière de classe supérieur, CENTRE HOSPITALIER DEP. LA CANDELIE, PONT-DU-
CASSE
demeurant à BOE
- **Madame GLEIZE Marie-Luce**
Rédacteur principal 1ère classe, COMMUNE DE FUMEL, FUMEL
demeurant à FUMEL
- **Madame GODART FLORENCE**
Professeur enseignement artistique hors classe, COMMUNE DE MARMANDE,
MARMANDE
demeurant à MARMANDE
- **Madame GOURGUES MARTINE**
ATSEM Principal 1ère classe, COMMUNE DE LAVARDAC, LAVARDAC
demeurant à MONGAILLARD
- **Monsieur IACONA Raphaël**
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE FUMEL, FUMEL
demeurant à FUMEL
- **Madame IMBERT Nicole**
Attachée Principal, COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT
AGENAIS PERIGORD, MONFLANQUIN
demeurant à BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE
- **Madame LAUER Patricia**
Directeur Général des Services Adjointe, AGGLOMERATION D'AGEN, AGEN
demeurant à AGEN
- **Madame MERENDET Véronique**
Rédacteur principal 2ème classe, COMMUNE DE SAINTE COLOMBE EN BRUILHOIS,
SAINTE COLOMBE EN BRUILHOIS
demeurant à MOIRAX
- **Monsieur NAGOUA Patrick**
Adjoint technique Principal 1ère classe, AGGLOMERATION D'AGEN, AGEN
demeurant à LAYRAC
- **Madame QUENDOLO Marie**
ATSEM, COMMUNE DE CASTELMORON SUR LOT, CASTELMORON-SUR-LOT
demeurant à CASTELMORON-SUR-LOT

- **Madame ROUJOL CHRISTIANE**
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DE MIRAMONT DE GUYENNE, MIRAMONT-DE-GUYENNE
demeurant à LAVERGNE
- **Madame ROYÈRE Fabienne**
Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles, COMMUNE DE SAINTE COLOMBE EN BRUILHOIS, SAINTE COLOMBE EN BRUILHOIS
demeurant à MONTESQUIEU
- **Madame TOURRET Chantal**
Adjoint Technique Principal 2ème classe, COMMUNE DE FUMEL, FUMEL
demeurant à SAINT-FRONT-SUR-LEMANCE

Article 3 : La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale OR est décernée à :

- **Madame BEGOULE NADINE**
Directrice Générale des Services, COMMUNE DE LAVARDAC, LAVARDAC
demeurant à LAVARDAC
- **Madame BERNADET Liliane**
Adjoint Technique, COMMUNE D AIGUILLON, AIGUILLON
demeurant à AIGUILLON
- **Madame BORDES Marie-Hélène**
ATSEM, COMMUNE DE BOUGLON, BOUGLON
demeurant à BOUGLON
- **Madame CESAR Pascale**
Directrice Générale des Services, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL DE GARONNE AGGLOMERATION, MARMANDE
demeurant à MARMANDE
- **Monsieur DESPAS Patrick**
Cadre de santé, CENTRE HOSPITALIER DEP. LA CANDELIE, PONT-DU-CASSE
demeurant à PONT-DU-CASSE
- **Monsieur FAUGERES Jean-Claude**
Adjoint Technique Territorial Principal 1ère classe, CC DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS, AIGUILLON
demeurant à PUCH-D'AGENAIS
- **Madame HAMSSI Khédidja**
Infirmière de classe supérieur, CENTRE HOSPITALIER DEP. LA CANDELIE, PONT-DU-CASSE
demeurant à MARMANDE
- **Madame LOUBIC Marie-Cécile**
Adjoint administratif principal 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER DEP. LA CANDELIE, PONT-DU-CASSE
demeurant à LE PASSAGE
- **Monsieur LUSSAGNET Christian**
Conseiller Municipal, COMMUNE DE MONCRABEAU, MONCRABEAU
demeurant à MONCRABEAU

- **Monsieur NICOL Thierry**

Infirmier cadre de santé paramédical, CENTRE HOSPITALIER DEP. LA CANDELIE, PONT-DU-CASSE
demeurant à PUJOLS

- **Madame REBOULEAU Catherine**

Conseiller territorial, AGGLOMERATION D'AGEN, AGEN
demeurant à SAINT-ROBERT

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet – 33 063 Bordeaux Cedex dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 5 : La préfète de Lot-et-Garonne et la sous-préfète de Villeneuve-sur-Lot sont chargées, chacune en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Villeneuve-sur-Lot le 30/06/2020

Pour la Préfète et par délégation,
la sous-préfète,



Véronique SCHAAF

Unité départementale de la DIRECCTE
Nouvelle-Aquitaine

47-2020-07-01-006

Arrêté relatif à l'attribution de la Médaille d'Honneur du
Travail - Promotion du 14 juillet 2020

Arrêté N°

Relatif à l'attribution de la Médaille d'Honneur du Travail
Promotion du 14 juillet 2020

La préfète de Lot-et-Garonne
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

- VU le Décret 48-548 du 15 mai 1948 modifié, instituant la médaille d'honneur du travail ;
- VU le Décret 57-107 du 14 janvier 1957 relatif à la médaille d'honneur du travail ;
- VU le Décret 74-229 du 06 mars 1974 de M. le Ministre du travail, de l'emploi et de la population ;
- VU le Décret 75-864 du 11 septembre 1975 de M. le Ministre du travail ;
- VU le Décret 84-591 du 04 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;
- VU l'arrêté du 07 février 1957 de M. le Secrétaire d'Etat au travail et à la sécurité sociale ;
- VU l'arrêté du 29 juillet 1975 de M. le Ministre du travail ;
- VU la circulaire BC du 1er avril 1957 de M. le Secrétaire d'Etat au travail et à la sécurité sociale ;
- VU la circulaire BC du 9 juillet 1974 de M. le Ministre du travail ;
- VU la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 de M. le Ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- A l'occasion de la promotion du **14 juillet 2020** ;
- Sur proposition de Monsieur le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

ARRETE

- **Article 1** : La médaille d'honneur du travail **ARGENT** est décernée à :

- **Madame ALONSO Maria Filomena**

Conducteur de machines, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à MONTAYRAL

- **Madame ALVES Maria**

Agent d'entretien, COMITE INTERENTREPRISES POUR LA SANTE AU TRAVAIL, BON-
ENCONTRE.
demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT

- **Monsieur ANGELINI-GUILLERMIN Emmanuel**
Coordinateur des approvisionnements, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, VEDÈNE.
demeurant à NOMDIEU

- **Monsieur ANTOINE Frédéric**
Auditeur qualité, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à BOUGLON

- **Madame BAILLY Corinne**
Assistante de direction, GEODIS CALBERSON AQUITAINE, BOE.
demeurant à BOE

- **Monsieur BAROUGIER Jean-Louis**
Opérateur de production, ATEMAX FRANCE, LE PASSAGE.
demeurant à PORT-SAINTE-MARIE

- **Monsieur BARRANGER Patrick**
Agent d'assurance, AXA FRANCE IARD/VIE, NANTERRE.
demeurant à MEZIN

- **Monsieur BARTHE Christophe**
Responsable commercial, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BIAS.
demeurant à SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT

- **Madame BARTHE Nathalie**
Employée, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à MONTAGNAC-SUR-AUVIGNON

- **Monsieur BERAU Eric**
Ouvrier, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à FOURQUES-SUR-GARONNE

- **Monsieur BONIS Thierry**
Chef de chantier, SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE, VILLENEUVE-SUR-LOT.
demeurant à SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT

- **Monsieur BOS Jean-Pierre**
Opérateur traitement de surface, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à TONNEINS

- **Monsieur BOUBEES Patrice**
Préparateur émaux, VILLEROY ET BOCH, VALENCE.
demeurant à CLERMONT-SOUBIRAN

- **Madame BOUCHAREL Annick**
Préparatrice de commandes, ROUCADIL SARL, MONTAYRAL.
demeurant à SAINT-GEORGES

- **Monsieur BOUCHOUIEFF Nicolas**
Préparateur, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à MONTAYRAL

- **Monsieur BOULANGER Jean Baptiste**
Responsable de la surêté industrielle, SOCIETE D ASSAINISSEMENT DE BORDEAUX
METROPOLE, BORDEAUX.
demeurant à TONNEINS

- **Monsieur BOULET Michel**
Technicien de maintenance, BONCOLAC, ESTILLAC.
demeurant à AUBIAC
- **Monsieur BOUROUAH Aziz**
Agent de maîtrise agroalimentaire, FERMIERS DU GERS, CONDOM.
demeurant à MONCRABEAU
- **Madame BROUILLET Patricia**
Assistante qualité, ROUCADIL SARL, MONTAYRAL.
demeurant à MONTAYRAL
- **Monsieur BRUNET Daniel**
Opérateur, KNAUF INDUSTRIES, CASTELJALOUX.
demeurant à CASTELJALOUX
- **Madame BULTHEEL Delphine**
Opératrice polyvalente, SCHOTT SFAM, CASTELJALOUX.
demeurant à GREZET-CAVAGNAN
- **Monsieur CABAILLE Philippe**
Préleveur laboratoire, UPSA SAS, LE PASSAGE.
demeurant à AGEN
- **Madame CANER Muriel**
Directrice de magasin, LA HALLE, PARIS.
demeurant à SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC
- **Monsieur CANUTO José-Antonio**
Adjoint responsable Process, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à MONTAYRAL
- **Madame CAPOU Ludivine**
Employé commercial confirmé, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à AGEN
- **Madame CARRERE Mariline**
Conseiller retraite, CARSAT AQUITAINE, BORDEAUX.
demeurant à SAINT-VINCENT-DE-LAMONTJOIE
- **Monsieur CAVAILLE Charlie**
Préparateur de commandes, L.N.U.F. LADHUIE DISTRIBUTION, MONTAYRAL.
demeurant à SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT
- **Monsieur CELESTIN Christophe**
Fraiseur, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à COCUMONT
- **Madame CERIBELLI Anne**
Aide soignante, CLINIQUE ESQUIROL ST HILAIRE, AGEN.
demeurant à LAYRAC

- **Madame CHEVAIS Marie-Hélène**
Assistante médicale, COMITE INTERENTREPRISES POUR LA SANTE AU TRAVAIL, BON-ENCONTRE.
demeurant à BON-ENCONTRE

- **Madame COLASSON-VASTER Cécile**
Responsable service clients, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à AGEN

- **Madame COLOMBET Elisabeth**
Hôtesse de caisse, BRICOMARCHE SAS AXALE, MONTAYRAL.
demeurant à SAINT-FRONT-SUR-LEMANCE

- **Monsieur CONILH Eric**
Usineur CN, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à CAUMONT-SUR-GARONNE

- **Madame CONSTANT Nathalie**
Coordinatrice facturation, AKIOLIS GROUP, LE PASSAGE.
demeurant à LAYRAC

- **Monsieur COUTURE Stéphan**
Agent commercial, KEOLIS AGEN, BON-ENCONTRE.
demeurant à COLAYRAC-SAINT-CIRQ

- **Madame CRETENIER Lydia**
Employée de banque, SOCIETE GENERALE, NANTERRE.
demeurant à CAUMONT-SUR-GARONNE

- **Madame DALLA VALLE Karine**
Conseillère énergies gaz, ALVEA, MONTPOUILLAN.
demeurant à MARMANDE

- **Madame DAUREL Céline**
Agent de promotion médico-commerciale, THUASNE, LEVALLOIS PERRET.
demeurant à LE PASSAGE

- **Monsieur DEBARD Sébastien**
Technicien de conditionnement, UPSA, AGEN.
demeurant à HAUTEFAGE-LA-TOUR

- **Monsieur DECREME Stéphane**
Technicien de conditionnement, UPSA, AGEN.
demeurant à FOULAYRONNES

- **Madame DELUC Patricia**
Responsable de service, ASSOCIATION DE SERVICES DE SOUTIEN A DOMICILE,
LAFOX.
demeurant à BOE

- **Madame DESRAMEAUX Florence**
Assistante rh, AUCHAN HYPERMARCHE, BIAS.
demeurant à FOULAYRONNES

- **Monsieur DONADELLO Stéphane**
Préparateur de commandes, L.N.U.F. LADHUIE DISTRIBUTION, MONTAYRAL.
demeurant à CUZORN
- **Madame DOS SANTOS CORREIA Cristina Maria**
Conductrice de machines, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à FUMEL
- **Madame DUBOIS Laetitia**
Technicienne assurance qualité, UPSA, AGEN.
demeurant à AUBIAC
- **Madame DUBRANA Christine**
Ouvrière abattoir, RONSARD, LOSSE.
demeurant à CASTELJALOUX
- **Madame DUMEAUX Delphine**
Employée, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à AGEN
- **Madame DUPOUX Valérie**
conseillère de vente, LA HALLE, PARIS.
demeurant à SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT
- **Monsieur DUPUY Olivier**
Conducteur d'installation, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à CONDEZAYGUES
- **Monsieur DURAND Fabrice**
Technicien de maintenance, UPSA, AGEN.
demeurant à SAINT-VINCENT-DE-LAMONTJOIE
- **Monsieur EL RHALLOUCH Abdennabi**
Agent d'entretien ASF, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, AGEN.
demeurant à PUJOLS
- **Madame ETTARFI Najoua**
Conseiller information service, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à AGEN
- **Monsieur FONSECA David**
Agent logistique, L.N.U.F. LADHUIE DISTRIBUTION, MONTAYRAL.
demeurant à CONDEZAYGUES
- **Monsieur FONSECA Joaquin**
Ouvrier, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à MONTAYRAL
- **Madame FRUTUOSO Sandra**
Animatrice d'équipe, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à AGEN
- **Madame FULCHIC Carole**
Responsable de site, ROXTRAD, MONTAYRAL.
demeurant à FUMEL

- **Madame FUMAT Agnès**
Conseillère clientèle, SAUR, SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT.
demeurant à CASTILLONNES

- **Monsieur FURLAN Samuel**
Régleur, SCHOTT SFAM, CASTELJALOUX.
demeurant à CASTELJALOUX

- **Monsieur GAYRAL Jérôme**
Chef de production, SOCIETE DEPARTEMENTALE DE CARRIERES - SDC, CUBJAC.
demeurant à CLAIRAC

- **Monsieur GESLIN Christophe**
Ouvrier travaux publics, EUROVIA AQUITAINE, VILLENEUVE-SUR-LOT.
demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT

- **Madame GIBERT Magalie**
Opticienne, MUTUALITE FRANCAISE DE LOT ET GARONNE, TONNEINS.
demeurant à TONNEINS

- **Madame GIBERT Sabrina**
Ouvrière, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à SAINT-VITE

- **Monsieur GOUDENECHÉ Claude**
Electromécanicien, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à SAINTE-BAZEILLE

- **Monsieur GRAIN Gilles**
ouvrier d'usine, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à FUMEL

- **Monsieur GUERIN David**
Ouvrier, ESAT LE MERIGNAC, MIRAMONT-DE-GUYENNE.
demeurant à MIRAMONT-DE-GUYENNE

- **Madame GUERLIN Frédérique**
Infirmière, UGECAM - IME ET MAS DE LAPEYRE, LAYRAC.
demeurant à AGEN

- **Madame GUILLOU Sabrina**
Assistante d'équipe, UPSA, AGEN.
demeurant à LE PASSAGE

- **Madame GUISGAND Benjamine**
Assistante technique, CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTE AU TRAVAIL
AQUITAINE, AGEN.
demeurant à LAROQUE-TIMBAUT

- **Madame GUY Véronique**
Conductrice étiquetage, GROUPE BIGARD, BON-ENCONTRE.
demeurant à LA SAUVETAT DE SAVÈRES

- **Monsieur HABRI Aziz**
Technicien méthodes, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à FAUGUEROLLES

- **Monsieur HIDOUR Patrice**
Imprimeur, UPSA, AGEN.
demeurant à LAPLUME

- **Madame IDAMA Nadia**
Expert service dématérialisé, URSSAF AQUITAINE, BORDEAUX.
demeurant à BOE

- **Madame JACOB Micheline**
Employée, UPSA, AGEN.
demeurant à AGEN

- **Monsieur JACQUART Frédéric**
Agent assainissement, EAU DE GARONNE, AGEN.
demeurant à AGEN

- **Monsieur JACQUES Joël**
chef d'équipe plâtrerie, SOCIETE MAINVIELLE, PUCH D'AGENAIS.
demeurant à TONNEINS

- **Madame JEANSON Sandrine**
Chargée affaires, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à AGEN

- **Madame JOUVIN Agnès**
opératrice de production, SCHOTT SFAM, CASTELJALOUX.
demeurant à ARGENTON

- **Monsieur KACZMARECK Jean-Luc**
Conducteur de machines, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à FUMEL

- **Madame LACOMBE Valérie**
Assistante comptable, MUTUALITE FRANCAISE DE LOT ET GARONNE, AGEN.
demeurant à AGEN

- **Madame LAFFITTE Delphine**
opératrice de production, SCHOTT SFAM, CASTELJALOUX.
demeurant à CASTELJALOUX

- **Madame LAFFITTE Nadia**
Agent de production, SCHOTT SFAM, CASTELJALOUX.
demeurant à CASTELJALOUX

- **Monsieur LAFITTE Frédéric**
Agent de maîtrise, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à COCUMONT

- **Monsieur LAMOTHE Michel**
Chargé de missions, GAN ASSURANCES, PARIS.
demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT

- **Monsieur LARRIVIERE Patrick**
Animateur d'Equipe Maintenance, UPSA, AGEN.
demeurant à AGEN

- **Madame LARROQUE Géraldine**
Directrice opérationnelle, ROUCADIL SARL, MONTAYRAL.
demeurant à SAINT-VITE

- **Madame LARROQUE Patricia**
Conseillère clientèle, BANQUE CIC SUD OUEST, BORDEAUX.
demeurant à BEAUPUY

- **Monsieur LATASTE Ludovic**
Ouvrier, SCHOTT SFAM, CASTELJALOUX.
demeurant à SAINT-MARTIN-CURTON

- **Monsieur LAVAL Wilfried**
Ouvrier professionnel, SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE, VILLENEUVE-SUR-LOT.
demeurant à SAVIGNAC-SUR-LEYZE

- **Monsieur LE BOETEZ Bruno**
Ajusteur, MGA, VILLENEUVE-SUR-LOT.
demeurant à LEDAT

- **Madame LE COCGUEN MéliSSa**
Conductrice de machines, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à FUMEL

- **Madame LECOURT TRUCHETET Nathalie**
Infirmière, UGECAM - IME ET MAS DE LAPEYRE, LAYRAC.
demeurant à LE PASSAGE

- **Monsieur LEGAL Thomas**
Technicien de maintenance, UPSA, AGEN.
demeurant à FOULAYRONNES

- **Monsieur LE HOUEZEC Yannick**
Ouvrier d'entretien, SO.LO.G.E.M.I.N., AGEN.
demeurant à PRAYSSAS

- **Madame LE MEUR Nadia**
Responsable équipe, POLE EMPLOI, BORDEAUX.
demeurant à PONT-DU-CASSE

- **Madame LE MOAL Carine**
Conseillère merchandising, CERP ROUEN FORMATION, ROUEN.
demeurant à LAYRAC

- **Monsieur LENFANT Marc**
Chef d'équipe, BOUYGUES BATIMENT CENTRE SUD-OUEST, LORMONT.
demeurant à BEAUPUY

- **Madame LE PENNEC DOUCET Isabelle**
Agent comptable clients, AKIOLIS GROUP, LE PASSAGE.
demeurant à CASTELCULIER

- **Monsieur LOMET Frédéric**
Chauffeur PL, EUROVIA AQUITAINE, VILLENEUVE-SUR-LOT.
demeurant à SAINT-VITE

- **Madame LOUGE Isabelle**
Aide Médico-Psychologique, UGECAM - IME ET MAS DE LAPEYRE, LAYRAC.
demeurant à FALS
- **Monsieur MACCALI Sylvain**
Travailleur handicapé, ESAT MONTCLAIRJOIE, SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT.
demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT
- **Madame MANIAS Céline**
Secrétaire Assistante, UPSA, AGEN.
demeurant à BON-ENCONTRE
- **Madame MANZI Alexandra**
Conseiller protection sociale, CNP ASSURANCES, PARIS.
demeurant à AGEN
- **Monsieur MARGOT Mickaël**
Travailleur handicapé, ESAT LE MERIGNAC, MIRAMONT-DE-GUYENNE.
demeurant à MIRAMONT-DE-GUYENNE
- **Monsieur MARIOL Sébastien**
Travailleur handicapé, ESAT MONTCLAIRJOIE, SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT.
demeurant à LAFITTE-SUR-LOT
- **Madame MARRENS Florence**
Responsable Supply Chain, SCHOTT SFAM, CASTELJALOUX.
demeurant à CASTELJALOUX
- **Madame MARTINET Cécile**
Merchandiser, LA HALLE, PARIS.
demeurant à SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT
- **Monsieur MARTINEZ Antonio Francisco**
Canalisateur, SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE, VILLENEUVE-SUR-LOT.
demeurant à GONTAUD-DE-NOGARET
- **Monsieur MARTIN Gilles**
Conducteur d'équipements industriels, BONCOLAC, ESTILLAC.
demeurant à BOÉ
- **Monsieur MERCIER Xavier**
Préparateur, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à LACAPELLE-BIRON
- **Madame MERIGNAC Isabelle**
Conductrice de machines, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à TREMONS
- **Monsieur MICHAKOV Alexandre**
Conducteur de machines, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à FUMEL
- **Madame MOLTER Valérie**
Technicienne administrative, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à MONTAYRAL

- **Madame MOREAU Corinne**
Technicienne administrative, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à MOIRAX

- **Monsieur MOURMANNE Jérémie**
Agent clientèle, SAUR, SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT.
demeurant à SAINT-EUTROPE-DE-BORN

- **Madame NIAUSSAT Karine**
Employée administrative d'exploitation, STEF TRANSPORTS AGEN, ESTILLAC.
demeurant à MADAILLAN

- **Madame NICOD Nathalie**
Conductrice d'étiquetage, GROUPE BIGARD, BON-ENCONTRE.
demeurant à LE PASSAGE

- **Monsieur OULRHAZI Lhassane**
Chauffeur PL, GEODIS CALBERSON AQUITAINE, BOE.
demeurant à LAPLUME

- **Monsieur OUSIDI HAMOU Houcine**
Manager commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à FOULAYRONNES

- **Monsieur PARACHE Philippe**
Régleur, SCHOTT SFAM, CASTELJALOUX.
demeurant à BOUGLON

- **Madame PARAILOUS Sophie-Josiane**
Animatrice d'équipe, UPSA, AGEN.
demeurant à CASTELCULIER

- **Madame PARREIN Isabelle**
Aide soignante, CLINIQUE ESQUIROL ST HILAIRE, AGEN.
demeurant à CAUDECOSTE

- **Madame PASERO Magalie**
Vendeuse, BMSO, CESTAS.
demeurant à MIRAMONT-DE-GUYENNE

- **Monsieur PEROTTO Christophe**
Ouvrier, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à VIRAZEIL

- **Monsieur PILON Arnaud**
Informaticien, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à MADAILLAN

- **Monsieur PIQUEL Gilbert**
Magasinier, UPSA, AGEN.
demeurant à LAYRAC

- **Madame PLESSIS Virginie**
Adjoint responsable magasin, KALHYGE 1, AGEN.
demeurant à PRAYSSAS

- **Monsieur POBEL Philippe**
Chef d'équipe, L.N.U.F. LADHUIE DISTRIBUTION, MONTAYRAL.
demeurant à SALLES
- **Monsieur POLONI Emeric**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE OCCITANE, BALMA.
demeurant à CAUBEYRES
- **Madame PREVOT Danièle**
Coordonnatrice laboratoire, DEPENNE, CASTELMORON-SUR-LOT.
demeurant à CASTELMORON-SUR-LOT
- **Monsieur PREVOT Jean-Marie**
Responsable approvisionnement, DEPENNE, CASTELMORON-SUR-LOT.
demeurant à CASTELMORON-SUR-LOT
- **Monsieur PUERTO Félix**
Brigadier de quai, STEF TRANSPORTS AGEN, ESTILLAC.
demeurant à ROQUEFORT
- **Monsieur RABOT Lionel**
Gestionnaire, L.N.U.F. LADHUIE DISTRIBUTION, MONTAYRAL.
demeurant à FUMEL
- **Monsieur REBIERE Patrick**
Chef d'équipe entretien, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à BOURLENS
- **Madame RODRIGUEZ Sofia**
Pilote de ligne de conditionnement, UPSA, AGEN.
demeurant à BOE
- **Madame ROYEZ Jacqueline**
Chargée de clientèle, KPMG, BOE.
demeurant à SAINTE-COLOMBE-DE-VILLENEUVE
- **Madame ROZE Stéphanie**
Agent de production, SCHOTT SFAM, CASTELJALOUX.
demeurant à LA REUNION
- **Madame SAINT-AVIT Isabelle**
Agent administrative, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à ASTAFFORT
- **Monsieur SAZY Sébastien**
Employé, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à LAUGNAC
- **Monsieur SENARGOUS Philippe**
Assistant amélioration continue, UPSA, AGEN.
demeurant à COLAYRAC-SAINT-CIRQ
- **Monsieur SOMMAVILLA Sébastien**
Coordonateur d'équipe logistique, UPSA, AGEN.
demeurant à ROQUEFORT

- **Madame SUNDHEIMER Marie-Claire**
Agent d'entretien, COMITE INTERENTREPRISES POUR LA SANTE AU TRAVAIL, BON-ENCONTRE.
demeurant à BON-ENCONTRE

- **Madame TAUZIN Valérie**
Responsable commerciale, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à VIRAZEIL

- **Madame TOUBIN Delphine**
Opticienne, MUTUALITE FRANCAISE DE LOT ET GARONNE, AGEN.
demeurant à FOULAYRONNES

- **Madame TRONCO Chantal**
Adjointe de direction, LA HALLE, PARIS.
demeurant à DAUSSE

- **Madame TUJAS Isabelle**
Assistante dentaire, MUTUALITE FRANCAISE DE LOT ET GARONNE, AGEN.
demeurant à MARMANDE

- **Monsieur TYLUTKI Jean-Marc**
Responsable, SOGAD, LE PASSAGE.
demeurant à PONT-DU-CASSE

- **Monsieur VAN MORISSE Alexandre**
Conducteur procédé de fabrication, UPSA, AGEN.
demeurant à LE PASSAGE

- **Madame VASSAUX Annie**
Conseillère, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à AGEN

- **Madame VAUTRIN Sandrine**
Cadre, URSSAF AQUITAINE, BORDEAUX.
demeurant à SERIGNAC-SUR-GARONNE

- **Monsieur VERSTRAETE Jérôme**
Tourneur fraiseur, KIRPY, LAYRAC.
demeurant à BAZENS

- **Monsieur VIGOLO Michel**
Ouvrier, ESAT LE MERIGNAC, MIRAMONT-DE-GUYENNE.
demeurant à SEYCHES

- **Monsieur VINCENT Frédéric**
Directeur d'agence bancaire, BANQUE CIC SUD OUEST, BORDEAUX.
demeurant à SAVIGNAC-SUR-LEYZE

- **Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :**
 - **Madame ALEXANDRE Brigitte**
Agent administrative, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à MARMANDE

- **Monsieur AMBONATI Christian**
Préparateur outillage, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à GONTAUD-DE-NOGARET
- **Monsieur ANDREOLETTI Patrice**
Chef de marché, GEDIMAT, VILLENAVE-D'ORNON.
demeurant à FAUGUEROLLES
- **Monsieur AUDIFFRED Charles**
Assistant de fabrication, DEPENNE, CASTELMORON-SUR-LOT.
demeurant à MONTPEZAT
- **Madame AZEMA Maguy**
Employée pgc, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à BAJAMONT
- **Madame BAILLES Marie-José**
Médecin du travail, COMITE INTERENTREPRISES POUR LA SANTE AU TRAVAIL, BON-
ENCONTRE.
demeurant à AGEN
- **Monsieur BELAOUD Miloud**
Conducteur de machine, GROUPE BIGARD, BON-ENCONTRE.
demeurant à CASTELCULIER
- **Monsieur BELMONTE Stéphane**
Ouvrier autoroutier, ASF - VINCI AUTOROUTES, AGEN.
demeurant à LE PASSAGE
- **Madame BENAZET Christine**
Responsable commerciale, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à LE PASSAGE
- **Monsieur BEUCHET Michel**
Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, NANTERRE.
demeurant à AGEN
- **Monsieur BOUDEY Eric**
Attaché commercial, BERNARD PAGES, LABÈGE.
demeurant à MARMANDE
- **Madame BOUILLOT Valerie**
Correspondante administrative, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BIAS.
demeurant à CASTELNAUD-DE-GRATECAMBE
- **Madame BROUAT Magali**
Responsable magasin, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à TRENTELS
- **Monsieur CARPENTIER Freddy**
Technicien préparateur de commande, GROUPE BIGARD, BON-ENCONTRE.
demeurant à CASTELCULIER

- **Madame CARRÉ Ghislaine**
Hôtesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BIAS.
demeurant à HAUTEFAGE-LA-TOUR

- **Monsieur CECCHETTO Eric**
Chauffeur agent de collecte pl, ATEMAX FRANCE, LE PASSAGE.
demeurant à XAINTRAILLES

- **Monsieur CELMA Henri**
Directeur Support technique-Infrastructure, UPSA, AGEN.
demeurant à BAJAMONT

- **Monsieur CHATELIER Christophe**
Agent de maintenance, ATEMAX FRANCE, LE PASSAGE.
demeurant à MOIRAX

- **Monsieur CHIAROT Jean-Marc**
Informaticien, ALVEA, MONTPOUILLAN.
demeurant à AGEN

- **Monsieur CHOCCI Marcel**
Animateur commercial, AXA FRANCE IARD/VIE, NANTERRE.
demeurant à MADAILLAN

- **Monsieur COMBAREL Philippe**
Conducteur d'équipements industriels, BONCOLAC, ESTILLAC.
demeurant à AGEN

- **Madame CONSTANS Marianne**
Agent de contrôle, SCHOTT SFAM, CASTELJALOUX.
demeurant à CASTELJALOUX

- **Monsieur COULONGES Philippe**
Ouvrier travaux publics, EUROVIA AQUITAINE, VILLENEUVE-SUR-LOT.
demeurant à CASSENEUIL

- **Madame COURRIE Isabelle**
Secrétaire production, UPSA, AGEN.
demeurant à LE PASSAGE

- **Madame DAUMIERES Céline**
Responsable laboratoire, L.N.U.F. LADHUIE DISTRIBUTION, MONTAYRAL.
demeurant à BEAUVILLE

- **Monsieur DELMAS Francis**
Chargé gestion réseaux, SAUR, SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT.
demeurant à MADAILLAN

- **Monsieur DELUC Alain**
Chargé d'affaires, ENEDIS, AGEN.
demeurant à BOE

- **Madame DELUC Patricia**
Responsable de service, ASSOCIATION DE SERVICES DE SOUTIEN A DOMICILE,
LAFOX.
demeurant à BOE

- **Monsieur DI GIORGIO Philippe**
responsable transport, AGROM TRANSPORT, VITRÉ.
demeurant à LE PASSAGE
- **Madame DUBOIS Anne-Marie**
Caissière, GESAM, AIGUILLON.
demeurant à CLAIRAC
- **Madame FAJOL Armelle**
Chargée de clientèle, SAUR, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à MONFLANQUIN
- **Monsieur FORÉ Frédéric**
Responsable administratif, GROUPE BIGARD, BON-ENCONTRE.
demeurant à CASTELCULIER
- **Madame FRANCIA Valérie**
Assistante équipe pluridisciplinaire, COMITE INTERENTREPRISES POUR LA SANTE AU
TRAVAIL, BON-ENCONTRE.
demeurant à PUJOLS
- **Monsieur GACHET Joël**
Monteur régleur, KNAUF INDUSTRIES, CASTELJALOUX.
demeurant à ARGENTON
- **Madame GENAUZEAU Dominique**
Employée libre service, GESAM, AIGUILLON.
demeurant à AIGUILLON
- **Monsieur GERBEAUD Jean Paul**
Ajusteur, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à PUYMICLAN
- **Madame GONÇALVES Marie-Thérèse**
Hôtesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHE, BIAS.
demeurant à MONBALEN
- **Monsieur GOROSTIDI Joël**
Directeur de magasin, KIRPY, LAYRAC.
demeurant à BON-ENCONTRE
- **Madame GRANDE Nathalie**
Conseiller Clientèle, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT
- **Madame GRENERLEAU Claudie**
Responsable commerciale confirmée, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à MARMANDE
- **Madame HAGUE Beatrice**
Réfèrent technique prestations familiales, CAISSE ALLOC FAMILIALES LOT-ET-
GARONNE, AGEN.
demeurant à BRAX

- **Monsieur HAMMAMI Mokhtar**
Responsable fabrication, L.ET L., BOÉ.
demeurant à BOE

- **Monsieur HEBERT Gilles**
Responsable usinage, KIRPY, LAYRAC.
demeurant à AGEN

- **Monsieur JACQUART Frédéric**
Agent assainissement, EAU DE GARONNE, AGEN.
demeurant à AGEN

- **Monsieur JACQUES Joël**
chef d'équipe plâtrerie, SOCIETE MAINVIELLE, PUCH D'AGENAIS.
demeurant à TONNEINS

- **Monsieur JAOUEN Patrick**
Ouvrier, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à SAINTE-BAZEILLE

- **Monsieur KACZMARECK Jean-Luc**
Conducteur de machines, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à FUMEL

- **Monsieur LABRO Patrick**
Chauffeur de répondeuse, EUROVIA AQUITAINE AGENCE D'AGEN, LE PASSAGE.
demeurant à SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT

- **Monsieur LACOSTE Jean-Pierre**
Préparteur Outillage, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à GONTAUD-DE-NOGARET

- **Monsieur LAFFARGUE Florent**
Chaudronnier, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à MARMANDE

- **Monsieur LAFUENTE Ramon**
Commercial, AGC SOVERSO, BON ENCONTRE.
demeurant à PONT-DU-CASSE

- **Monsieur LAROCHE Marc**
Chauffeur pl, ATEMAX FRANCE, LE PASSAGE.
demeurant à AGEN

- **Monsieur LASARTIGUES Jean-Marc**
Agent de production, BABCOCK WANSON, NÉRAC.
demeurant à NERAC

- **Madame LASTIC Catherine**
Assistante médicale, COMITE INTERENTREPRISES POUR LA SANTE AU TRAVAIL, BON-
ENCONTRE.
demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT

- **Monsieur LE BOETEZ Bruno**
Ajusteur, MGA, VILLENEUVE-SUR-LOT.
demeurant à LEDAT

- **Madame LONGO Valérie**
Conducteur ligne de conditionnement, UPSA, AGEN.
demeurant à LAYRAC
- **Monsieur MARTIN Philippe**
Cadre, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à AGEN
- **Monsieur MARTY Jean-Claude**
Responsable de programme, UPSA, AGEN.
demeurant à LAVARDAC
- **Madame MASCARADE Colette**
Preparatrice de commandes, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, LE PASSAGE.
demeurant à LAYRAC
- **Monsieur MAURY Wolfram**
Directeur agence, SOC FIDUCIAIRE NATIO EXPERTISE COMPTABLE, COURBEVOIE.
demeurant à LE PASSAGE
- **Monsieur MITO Habib**
Contrôleur technique, VILLEROY ET BOCH, VALENCE.
demeurant à CASTELCULIER
- **Monsieur MONTEIRO Serge**
Chauffeur, ATEMAX FRANCE, LE PASSAGE.
demeurant à LA CROIX-BLANCHE
- **Monsieur MORALES Jean-Michel**
Responsable pôle automatisme, EUTICALS SAS, BON-ENCONTRE.
demeurant à BON-ENCONTRE
- **Madame NARDELLI Françoise**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE,
BORDEAUX.
demeurant à CASTELJALOUX
- **Madame ORTOLAN Christine**
Chargée de relation client, BANQUE DE FRANCE, AGEN.
demeurant à MARMANDE
- **Monsieur PECH Patrick**
Technicien informatique, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, LE PASSAGE.
demeurant à BRAX
- **Monsieur PERDOMINI Didier**
Agent, SAUR, SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT.
demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT
- **Madame POUJON Nicole**
Chauffeure préparatrice, CERP ROUEN SAS - Agence d'Agen, AGEN.
demeurant à AGEN

- **Monsieur POURCEL Laurent**
Technicien, UPSA, AGEN.
demeurant à AGEN

- **Monsieur PREVOT Jean-Marie**
Responsable approvisionnement, DEPENNE, CASTELMORON-SUR-LOT.
demeurant à CASTELMORON-SUR-LOT

- **Madame PRISER Pascale**
Hôtesse de caisse, GESAM, AIGUILLON.
demeurant à AIGUILLON

- **Monsieur RAUCOULES Patrick**
Animateur commercial, CA CONSUMER FINANCE, MASSY.
demeurant à LE PASSAGE

- **Madame ROSSATO Fabienne**
Comptable, GESAM, AIGUILLON.
demeurant à AIGUILLON

- **Monsieur SALOMON Philippe**
Chef d'équipe mécanicien, ENDEL, COLOMBES.
demeurant à ROQUEFORT

- **Madame SELVA Sandrine**
Technicien, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à AGEN

- **Madame SOIRAT Valerie**
Secrétaire médicale, CLINIQUE ESQUIROL ST HILAIRE, AGEN.
demeurant à BON-ENCONTRE

- **Monsieur TILATTI Alain**
Conducteur de procédé de conditionnement, UPSA, AGEN.
demeurant à SAINT-HILAIRE-DE-LUSIGNAN

- **Monsieur TOURNIE Jean-Claude**
Technicien d'expérimentation, ANADIAG FRANCE, RUY-MONTCEAU.
demeurant à CASTELMORON-SUR-LOT

- **Monsieur VEYSSIERES Marc**
Préparateur de commandes, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à MONTAYRAL

- **Madame VIDAL Marie-Claire**
Responsable administration des ventes, SCHOTT SFAM, CASTELJALOUX.
demeurant à MAUVEZIN-SUR-GUPIE

- **Madame ZIANI Paulette**
Salariée, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BIAS.
demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT

- **Monsieur ZUCHELLI Patrick**
Employée service des eaux, SAUR, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à LABASTIDE-CASTEL-AMOUROUX

- **Article 3** : La médaille d'honneur du travail **OR** est décernée à :

- **Monsieur AUDIFFRED Charles**
Assistant de fabrication, DEPENNE, CASTELMORON-SUR-LOT.
demeurant à MONTPEZAT
- **Madame BACHAUD Annie**
Responsable commerciale confirmée, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à FOULAYRONNES
- **Madame BAUDRY Annick**
Technicienne de nettoyage, CAISSE ALLOC FAMILIALES LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à ESTILLAC
- **Monsieur BEAUJARDIN Serge**
Chef de projet, LISI AEROSPACE CREUZET, MARMANDE.
demeurant à MARMANDE
- **Monsieur BONNARD Christophe**
Assistant achats, UPSA, AGEN.
demeurant à BOE
- **Madame CARABIN Isabelle**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE OCCITANE, BALMA.
demeurant à CASSENEUIL
- **Monsieur CAUBEYRE Philippe**
Superviseur camionnage, GEODIS CALBERSON AQUITAINE, BOE.
demeurant à SAUVETERRE-SAINT-DENIS
- **Monsieur COMBALBERT Bernard**
Responsable secteur, VILLEROY ET BOCH, VALENCE.
demeurant à SAINT-ANTOINE-DE-FICALBA
- **Monsieur CORNAULT Eric**
Employé, UPSA, AGEN.
demeurant à ESTILLAC
- **Madame COUSIN Reine**
Responsable service social, CAISSE ALLOC FAMILIALES LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à FOULAYRONNES
- **Monsieur COUVE Patrick**
Chauffeur livreur, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, LE PASSAGE.
demeurant à COLAYRAC-SAINT-CIRQ
- **Madame CREON Ghislaine**
Employée commerciale, GESAM, AIGUILLON.
demeurant à AIGUILLON
- **Madame DEBONO Nadine**
Employée administrative, EUROVIA AQUITAINE AGENCE D'AGEN, LE PASSAGE.
demeurant à GRAYSSAS

- **Madame DELMAS Martine**
Employé de commerce, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à MASSELS

- **Monsieur DESCAMP Jean-Luc**
Responsable travaux, ENGIE ENERGIE SERVICES, COURBEVOIE.
demeurant à SEYCHES

- **Madame DEVAUX Christine**
Responsable des stocks, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, LE PASSAGE.
demeurant à SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC

- **Monsieur DIOLOGEAU Nicolas**
formateur, RENAULT SAS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à AUBIAC

- **Monsieur DUGUE Philippe**
Directeur commercial, SOCIETE GENERALE, PARIS.
demeurant à LAROQUE-TIMBAUT

- **Monsieur FAUCHIER Philippe**
Ouvrier, ESAT LE MERIGNAC, MIRAMONT-DE-GUYENNE.
demeurant à MIRAMONT-DE-GUYENNE

- **Madame FAUGE Catherine**
Responsable pilotage de site, ACTION LOGEMENT SERVICES, PARIS 14E
ARRONDISSEMENT.
demeurant à BRAX

- **Monsieur GALOIS Bruno**
Chauffeur PL, SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE, PONT DU CASSE.
demeurant à LAYRAC

- **Monsieur GIACHINO Eric**
Chauffeur pl, ATEMAX FRANCE, LE PASSAGE.
demeurant à CALIGNAC

- **Madame HAGUE Beatrice**
Réfèrent technique prestations familiales, CAISSE ALLOC FAMILIALES LOT-ET-
GARONNE, AGEN.
demeurant à BRAX

- **Monsieur JACQUES Joël**
chef d'équipe plâtrerie, SOCIETE MAINVIELLE, PUCH D'AGENAIS.
demeurant à TONNEINS

- **Monsieur KERIHUEL Hervé**
Employé, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à AGEN

- **Madame LADON Sylvie**
Hôtesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BIAS.
demeurant à CASTELMORON-SUR-LOT

- **Monsieur LE BOETEZ Bruno**
Ajusteur, MGA, VILLENEUVE-SUR-LOT.
demeurant à LEDAT
- **Madame LEFEVRE Martine**
Employé, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à TAYRAC
- **Madame LE GUERN Sylvie**
Directrice comptable et financière, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à PORT-SAINTE-MARIE
- **Monsieur LOMPECH Daniel**
Boucher, ETABLISSEMENTS GRAU RAPHAEL, PONT DU CASSE.
demeurant à PONT-DU-CASSE
- **Madame MANANA Chantal**
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, BORDEAUX.
demeurant à LAYRAC
- **Monsieur MARMIE Alain**
Vrp exclusif, SULKY BUREL, CHÂTEAUBOURG.
demeurant à PORT-SAINTE-MARIE
- **Madame MILHAC Anne-Lise**
Assistante dentaire, MUTUALITE FRANCAISE DE LOT ET GARONNE, AGEN.
demeurant à MARMANDE
- **Monsieur MILLIOT Jean-Luc**
Chef d'agence, SOGEA SUD-OUEST HYDRAULIQUE, PESSAC.
demeurant à GRANGES-SUR-LOT
- **Madame OLIVERO Danièle**
Technicienne supérieure de laboratoire, CHROMADURLIN, BERGERAC.
demeurant à LA SAUVETAT-DU-DROPT
- **Madame ORLIAC Martine**
Aide soignante, CLINIQUE ESQUIROL ST HILAIRE, AGEN.
demeurant à MONBAHUS
- **Monsieur POLLONI Serge**
Magasinier receptionnaire, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, LE PASSAGE.
demeurant à FEUGAROLLES
- **Madame POPIE Jacqueline**
Comptable, CLINIQUE ESQUIROL ST HILAIRE, AGEN.
demeurant à MONTPEZAT
- **Madame RINAUDO Michèle**
Aide-soignante, FONDATION DE L ARMEE DU SALUT, TONNEINS.
demeurant à VILLETON
- **Madame RIVIERE Maryse**
Technicienne de laboratoire, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à MADAILLAN

- **Monsieur SALAVERA Raymond**
Conseiller informatique, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à MONCRABEAU
- **Madame SAVOCA Catherine**
Chargée de mission suivi de la performance, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,
AUCH.
demeurant à MONCRABEAU
- **Monsieur SIREY Alain**
Magasinier, L.N.U.F. LADHUIE DISTRIBUTION, MONTAYRAL.
demeurant à CONDEZAYGUES
- **Madame STORTI Létizia**
Conductrice de ligne de conditionnement, UPSA, AGEN.
demeurant à PONT-DU-CASSE
- **Madame TEULERE Corinne**
Technicien service administratif, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION,
GENNEVILLIERS.
demeurant à LE PASSAGE
- **Madame TILLIER Véronique**
Employée de banque, SOCIETE GENERALE, NANTERRE.
demeurant à FEUGAROLLES
- **Madame TORRES Axelle**
Technicien, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à BON-ENCONTRE
- **Madame VASSEUR Isabelle**
Cadre en assurances, AXA FRANCE IARD/VIE, NANTERRE.
demeurant à AUBIAC
- **Monsieur VEYSSIERES Marc**
Préparateur de commandes, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à MONTAYRAL
- **Monsieur VINCENT Patrick**
Magasinier réceptionnaire, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, LE PASSAGE.
demeurant à BON-ENCONTRE
- **Madame VOLANT Marie-Christine**
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, BORDEAUX.
demeurant à LAPARADE
- **Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :**
 - **Monsieur ALONSO Antonio**
Conducteur de machines, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à MONTAYRAL
 - **Monsieur BAFFOU Ali**
Fraiseur, BALDAS MECANIQUE, VILLENEUVE-SUR-LOT.
demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT

- **Monsieur BIGIERE Serge**
Menuisier coffreur, MIDI COFFRAGES, ROGNAC.
demeurant à MIRAMONT-DE-GUYENNE
- **Monsieur BOITEL Patrick**
Responsable administratif d'exploitations, STEF TRANSPORTS AGEN, ESTILLAC.
demeurant à BON-ENCOTRE
- **Madame BONNET COINCE Catherine**
Cadre de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, PARIS.
demeurant à CAUMONT-SUR-GARONNE
- **Monsieur BOUCHAREL André**
Chef de culture, LARROQUE SEBASTIEN PATRICK JEAN, SAINT-VITE.
demeurant à SAINT-GEORGES
- **Madame BROCCOLATO Chantal**
Secrétaire Assistante, UPSA, AGEN.
demeurant à SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS
- **Monsieur CALVO GARCIA Pedro**
Ajusteur, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à BEAUPUY
- **Monsieur CANDELON Régis**
Gestionnaire des achats, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à LAYRAC
- **Madame CARRIE Nicole**
Comptable, CAISSE ALLOC FAMILIALES LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à AGEN
- **Madame CASSAN Annie**
Technicien GBD-CMU, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à LE PASSAGE
- **Monsieur CHERVIER Patrick**
Technicien gestion des flux entrants, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à FOULAYRONNES
- **Monsieur CRUBILE Dominique**
Conducteur de procédé de fabrication, UPSA, AGEN.
demeurant à FOULAYRONNES
- **Madame DEGUILHEN Brigitte**
Employé commercial confirmé, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à BOÉ
- **Monsieur FERNANDEZ Francois**
Conseiller retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
CARCASSONNE.
demeurant à MARMANDE

- **Madame FERREIRA Marie**
Conducteur de machines, L.N.U.F. MONTAYRAL, MONTAYRAL.
demeurant à PUJOLS

- **Monsieur FREYCHE-MOUGAT Pierre**
Enquêteur, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à PRAYSSAS

- **Monsieur GAI Jean-Claude**
Fraiseur, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à TONNEINS

- **Monsieur GALOIS Bruno**
Chauffeur PL, SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE, PONT DU CASSE.
demeurant à LAYRAC

- **Monsieur GARCIA Pascal**
Secrétaire comptable, BANQUE DE FRANCE, AGEN.
demeurant à CASTELCULIER

- **Monsieur GARDIN Alain**
Technicien maintenance, UPSA SAS, LE PASSAGE.
demeurant à LE PASSAGE

- **Madame GOUDIN Christine**
Comptable, STE GEFIM, TONNEINS.
demeurant à CLAIRAC

- **Monsieur GRITTI Bernard**
Inspecteur sûreté, AXA FRANCE IARD/VIE, NANTERRE.
demeurant à SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

- **Monsieur GUILBAUD Guy**
Magasinier, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à SAINT-PARDOUX-DU-BREUIL

- **Monsieur HAYES Philippe**
Pilote de procédés de conditionnement, UPSA, AGEN.
demeurant à AGEN

- **Monsieur JACQUES Joël**
chef d'équipe plâtrerie, SOCIETE MAINVIELLE, PUCH D'AGENAIS.
demeurant à TONNEINS

- **Monsieur LAFUGE Jean-Pierre**
Boucher, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à MARMANDE

- **Monsieur LANQUIT Serge**
Chef d'équipe, GTM SUD OUEST TP GC, TOULOUSE.
demeurant à CAUDECOSTE

- **Monsieur LAUBIE Bernard**
Conducteur de bus, FIAGEO GROUPE DELBOS, MARMANDE.
demeurant à LE MAS-D'AGENAIS

- **Monsieur LE BOETEZ Bruno**
Ajusteur, MGA, VILLENEUVE-SUR-LOT.
demeurant à LEDAT

- **Madame LESCURE Evelyne**
Agent d'entretien, EUROVIA AQUITAINE AGENCE D'AGEN, LE PASSAGE.
demeurant à LAYRAC

- **Monsieur LUCHITTA Robert**
Réparateur, SEE SUIRE, PONT-DU-CASSE.
demeurant à LUSIGNAN-PETIT

- **Monsieur MANFE Jean-Marc**
Opérateur polissage, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à MARMANDE

- **Madame MENARD Sonia**
opératrice de production, AJINOMOTO FROZEN FOODS FRANCE, CASTELSARRASIN.
demeurant à LAYRAC

- **Monsieur MERIGNAC André**
Mécanicien, EURL LORENZATO, LAUGNAC.
demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT

- **Monsieur MESSAUSSIER Jean-Pierre**
Technicien qualité, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à MARMANDE

- **Monsieur MEYNIER Bernard**
Technicien gestionnaire, CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE.
demeurant à LE MAS-D'AGENAIS

- **Monsieur MILANI Jean-Michel**
Réparateur, VILLEROY ET BOCH, VALENCE.
demeurant à SAINT-MAURIN

- **Madame MILHAC Anne-Lise**
Assistante dentaire, MUTUALITE FRANCAISE DE LOT ET GARONNE, AGEN.
demeurant à MARMANDE

- **Monsieur MONDON Abel**
Reponsable sécurité, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BIAS.
demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT

- **Madame ORREINDY Catherine**
Cadre, C.P.A.M. LOT-ET-GARONNE, AGEN.
demeurant à AGEN

- **Monsieur PEYRECAVE Jean Claude**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE OCCITANE, BALMA.
demeurant à AGEN

- **Madame PLANES Martine**
Technicien, POLE EMPLOI, BORDEAUX.
demeurant à SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

- **Madame ROUSSENAC Martine**
Secrétaire, EUROVIA AQUITAINE AGENCE D'AGEN, LE PASSAGE.
demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT
- **Monsieur SERRES Philippe**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE OCCITANE, BALMA.
demeurant à NERAC
- **Monsieur SFILIGOI Jean-Pierre**
Chargé de clientèle pro, CAISSE D EPARGNE ET DE PREVOYANCE AQUITAINE POITOU
CHARENTES, BORDEAUX.
demeurant à CLAIRAC
- **Monsieur TOUY Eric**
Analyste planning, UPSA, AGEN.
demeurant à LE PASSAGE
- **Madame VIVEN Laurence**
Employée commerciale confirmée, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à LAYRAC

- **Article 5** : Le Secrétaire Générale de la préfecture, la Directrice Départementale de l'Unité Départementale de Lot-et-Garonne – DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine sont chargées, chacune en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de l'Etat dans le Lot-et-Garonne.

- **Article 6** : Les dispositions du présent arrêté rentrent en vigueur à compter de la date de publication au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le Lot-et-Garonne.

Agen, le 1^{er} juillet 2020



Béatrice LAGARDE